

Autodéclaration pour les fournisseurs techniques de DEP

Degrés de maturité et critères

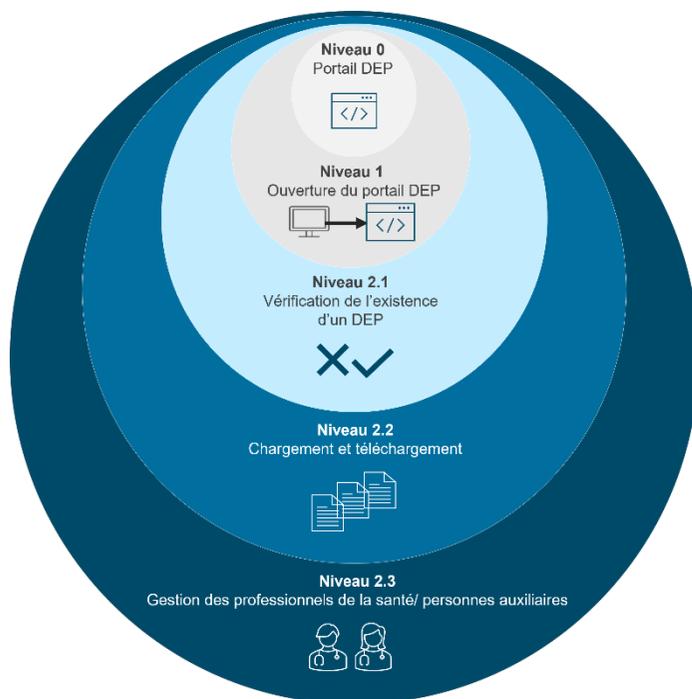


Illustration 1 : aperçu des niveaux d'intégration du système primaire

Niveau	Portée	Évaluation
0	Aucun raccordement du système primaire au DEP.	À ce niveau, le fournisseur du système primaire n'a pas besoin de satisfaire aux exigences. Aucun coût n'est donc généré. Il n'y a pas de simplification ou d'automatisation des processus.
1	Ce niveau comprend une ouverture du portail DEP depuis le système primaire.	Il décrit la mise en œuvre minimale d'un raccordement au DEP. L'accès au DEP est simplifié. Il n'y a pas de simplification ou d'automatisation des processus, car la vérification de l'existence d'un DEP et l'échange de documents se font manuellement via le portail DEP. Ce niveau n'est pas recommandé par eHealth Suisse.
2.1	Le système primaire vérifie s'il existe un DEP.	Le niveau 2.1 permet une légère automatisation, nécessitant un travail technique modéré, pour vérifier l'existence d'un DEP directement depuis le système primaire. L'échange de documents se fait manuellement sur le portail.
2.2	Le système primaire permet l'échange de documents (chargement et téléchargement).	Avec le niveau 2.2, les principaux processus en lien avec le DEP sont considérablement simplifiés. La charge de travail supplémentaire liée à l'échange de documents est réduite au minimum, car le chargement et le téléchargement sont effectués dans le système primaire. eHealth Suisse recommande d'atteindre ce niveau d'intégration.
2.3	Les professionnels de la santé/ auxiliaires peuvent être gérés depuis le système primaire.	La communauté (de référence) porte la responsabilité de la gestion correcte des professionnels de la santé/auxiliaires. Par conséquent, certaines communautés (de référence) n'autorisent pas leurs clients à utiliser cette fonction.